



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 17

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 14 & 15/12/2019

- D2 : JOLIVALT Clément
- D3 : DUPUIS Marc

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

Nous constatons de nouveau des déplacements inutiles pour certains arbitres lors du dernier week-end. La CDA rappelle à tous les arbitres adultes et jeunes qu'il est impératif de CONSULTER au minimum les vendredis soirs, le SITE INTERNET DU DISTRICT afin de prendre connaissance des dernières informations, surtout en période hivernale. Vous y trouverez les reports de rencontres et informations diverses.

AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

Il est rappelé aux Clubs, qu'en cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, qu'il est impératif d'avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateur/tuteurs et la permanence.

Les coordonnées des officiels sont disponibles dans la boîte Mail des clubs.
Si possible, envoyer l'Arrêté Municipal à la Commission des Arbitres

AVIS AUX ARBITRES « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

La C.D.A. vous informe que lors d'une annulation de match pour intempéries, vous pouvez recevoir sur votre espace personnel un match de remplacement. Merci d'être vigilant.

INFORMATION A TOUS ARBITRES ADULTES ET JEUNES PERIODE DE FIN D'ANNEE

La C.D.A vous informe qu'à partir du week-end du 21 & 22 Décembre ainsi que les week-ends de janvier, auront lieu des rencontres Jeunes et Adultes. Pensez à mettre vos indisponibilités dès maintenant.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES INDEPENDANTS

Comme chaque saison sportive, les arbitres indépendants doivent s'acquitter de la somme de 50€40 correspondant à :

- La cotisation arbitre qui s'élève à 40€00.
- L'annuaire du District (reçu par voie postale), d'un montant de 10€60.

A ce sujet, un courrier sera prochainement envoyé à tous les arbitres indépendants.

Par conséquent, la commission de district de l'arbitrage demande aux intéressés de régler ce montant **avant le vendredi 20 décembre 2019, délai de rigueur.**

A défaut, tous les arbitres concernés seront mis en arrêt de désignation jusqu'à réception de leur règlement.

Liste des arbitres concernés :

- CRESPO Pierrick
- EL HADDIOUI Jalal
- LECAT Kévin
- TIRAS Lokman

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai toléré pour poser votre indisponibilité sera le lundi à 17 heures pour le week-end dans 15 jours, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale.

Trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se mettent « indisponibles » après la date buttoir.

Des contrôles seront effectués chaque semaine et les arbitres qui ne pas respectent la règle, se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :

25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute ou de mise en « indisponibilité » hors délai doit être justifiée rapidement par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ».

Le règlement intérieur sera appliqué.

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est plus disponible sur le site internet du District.

Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir de la boîte mail officielle de votre club.

COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL -

ATTENTION : La C.D.A. vous rappelle que la Commission Départementale de Discipline se réunit les mercredis soirs.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports. Le dernier délai est mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle aux clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire **sur document spécifique** à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

REUNION DU BUREAU DE LA C.D.A. DU 25/11/2019

Résumé de la réunion du bureau de la C.D.A. qui s'est tenue le 25 novembre 2019

Présents : BRET V. - BRUNEL N. - GRUAU C. KLEIN F. - LE JEUNE A. - MARLHIN A. - MARTIN A. - MILHAN E. - MLYNARCZYK A. - POMMIER M. - RIPERT J-B.

Excusés : MOUSTIER B. - VIALLET R.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de la séance, dont voici les extraits :

- 1°) Renouvellement du test de la lecture du PV pour la mise en indisponibilité de chaque arbitre par catégorie
- 2°) Lors de l'A.G. d'hiver des clubs qui s'est tenue le vendredi 22/11/2019, un club a relevé la question concernant les « arbitres assistants bénévoles signalant les Hors-jeu ». Après débat sur le sujet, la réponse a été étudiée lors des réunions de secteur.
- 3°) Problème de transfert pour le dossier d'un arbitre adulte n'ayant jamais arbitré, venant d'une autre ligue : celui-ci va être résolu dans les prochaines semaines.
- 4°) Intempéries : Trop de clubs n'avertissent pas les arbitres lorsqu'il y a un arrêté municipal de plus, certains arbitres ne consultent pas le site du District lorsque celui-ci annule les rencontres.
- 5°) Organisation d'une journée référent-arbitre demandée par la ligue : celle-ci aura lieu le 11/01/2019 à HAUTERIVES.
- 6°) Le CDOS nous a sollicité pour leur fournir deux arbitres (1 adulte & 1 jeune). La C.D.A. a nommé MONTAGNON Noémie et MARTIN Sarah.
- 7°) Traitement des dossiers médicaux, un mail a été envoyé à chaque arbitre. Une équipe de deux membres (1 de la commission du statut de l'arbitrage et 1 de la commission des arbitres) ont été désignés pour gérer les dossiers.
- 8°) Très bonne participation dans l'ensemble du Test TAISA, où seulement 5 arbitres ne sont pas désignables jusqu'au prochain Test début 2020.
- 9°) Compte-rendu sur certains arbitres qui ont comparu devant la C.D.A. pour des affaires les concernant
- 10°) Démission de deux arbitres : PARENT Enzo et FEYTEL Alexis
- 11°) Dossiers traités ou en cours de traitement à la Disciplinaire
- 12°) Bilan des tournois Futsal et ceux à venir ainsi que Foot entreprise
- 13°) Bilan tutorats et observations

Fin de la séance après 2h00 de débat.

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La CDA vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieux, horaires, ordres du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : « PROCES VERBEAUX » / « ARBITRAGE »

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :
Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :
Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :
Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :
Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :
Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :
Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 22 juin :
Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D1 & D2

La CDA vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D1 & D2 aura lieu le samedi 7 décembre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi qu'un nécessaire de prise de notes.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	Catégorie arbitre
BAZRI	MUSTAPHA FARID	District 1
BEGOT	JEROME	District 1
DIF	OUADEH	District 1
GHEBBARI	NOURREDINE	District 1
KERBOGHOSSIAN	PIERRE	District 1
MEGHZILI	KARIM	District 1
MEYER	DAVID	District 1
SEDDOUGUI	FOUAD	District 1
SOUL	KHALED	District 1
DE JESUS SOUSA	JOSE	District 2
DOREE	BRUNO	District 2
DUSSAUD	GERALD	District 2
EL MARRAHI	SAID	District 2
GUILLARD	SEBASTIEN	District 2
JOLIVALT	CLEMENT	District 2
JOUAN	JANNICK	District 2
KHALDI	KAMEL	District 2
MICHEL	SEBASTIEN	District 2
NOEL	THIERRY	District 2
POLIZZI	MICHAEL	District 2
SADIK	SALIM	District 2
TARARE	SEBASTIEN	District 2
TENA	FABIEN	District 2
VALES	SYLVAIN	District 2
VIELZEUF	STEPHANE	District 2
VIOUGEAS	VINCENT	District 2

PROCHAINE FORMATION D'ARBITRES ADULTES

La CDA vous informe qu'une prochaine formation d'arbitres adultes a été programmée au mois de janvier 2020 : les 17, 18 et 25 janvier et le 1er février 2020 en matinée

Les dossiers sont téléchargeable sur le site du District rubrique « arbitrage »

Pour toute information complémentaire veuillez contacter le CTDA, Mr. Roland VIALLET au : **04.75.81.36.43**

COURRIERS DES ARBITRES

- BEATTIE Elliot : Demande de remboursement déplacement du 24/11/2019, Arrêté Municipal non averti, lu et noté
- BOURDEUX Clément : Demande de remboursement déplacement du 22/11/2019, Arrêté Municipal non averti, lu et noté
- GOMES David : Courriel informant du terrain impraticable en D4 du 01/12/2019, lu et noté
- AKOUMI Brahim : Courriel informant du terrain impraticable en D3 du 01/12/2019, lu et noté
- MARTINS Bruno : Rapport circonstancié de la rencontre U18 D4 du 30/11/2019, lu et noté

- GAILLARD Enael : Rapport circonstancié sur faute technique de la rencontre U18 D2 du 30/11/2019, lu et noté
- SOUL Kaled : Rapport circonstancié de la rencontre D1 du 01/12/2019, lu et noté
- VIALATTE Bruno : Indisponible jusqu'à fin décembre, Certificat Médical en attente

COURRIERS DES DELEGUES

- PALACIN Gérard : rapport circonstancié sur le rencontre D3 du 01/12/2019, lu et noté

ARRETES MUNICIPAUX

- MAIRIE (US VAL D'AY) : Arrêté Municipal du 30/11/2019 & 01/12/2019, lu et noté
- MAIRIE (FC LA COUCOURDE) : Arrêté Municipal du 01/12/2019, lu et noté
- MAIRIE (FC SAUZET) : Arrêté Municipal du 01/12/2019, lu et noté
- MAIRIE (SO CHATEAUNEUF DU RHÔNE) : Arrêté Municipal du 01/12/2019, lu et noté
- MAIRIE (FC MONTMIRAL PARNANS) : Arrêté Municipal du 01/12/2019, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- ES NORD DRÔME : Courriel sur l'absence non excusée de l'arbitre en D5 du 24/11/2019, lu et noté
- ES NORD DRÔME : Demande d'arbitre en D5 du 19/01/2020, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- FC VALDAINE : Courriel sur l'absence non excusée de l'arbitre en U18 D4 du 30/11/2019, lu et noté
- US VAL D'AY : Rapport circonstancié sur le rencontre U15 D1 du 30/11/2019, lu et noté

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT